



Commission scolaire English-Montréal

English Montreal School Board

RÈGLEMENT N° 1 (2024)

RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES RÉUNIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

- Article 1** En conformité avec l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, un minimum de quatre (4) réunions ordinaires de la commission scolaire seront tenues annuellement.
- Article 2** Les réunions auront lieu dans la salle Laurence Patterson du centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal, à l'exception de la réunion du 29 avril 2025 qui se tiendra au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau, à Montréal. Nonobstant l'article 5.4 du Règlement n° 12 sur les règles de gestion interne du conseil des commissaires et du comité exécutif, les réunions débuteront à 19 h 00 et se termineront au plus tard à 22 h 00.
- Article 3** Les dates des réunions ordinaires de la commission scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 sont les suivantes :
- 10 septembre 2024
 - 17 décembre 2024
 - 4 février 2025
 - 18 mars 2025
 - 29 avril 2025
 - 27 mai 2025
 - 17 juin 2025

M. Joe Ortona, président

M^c Nathalie Lauzière, secrétaire générale